

Conseil Communautaire du lundi 12 décembre 2011
20h00 – LA HALLE
Compte-Rendu

L'an deux mille onze, le douze décembre, la Communauté de Communes du Pays d'Etain s'est réunie, après convocation légale faite le cinq, sous la présidence de Monsieur Jean PICART.

Membres en exercice : 62 Membres présents : 47 Pouvoirs de vote : 0

PRESENTS :

Communes représentées par tous leurs délégués : Abaucourt, Blanzée, Dieppe, Foameix, Fromezey, Herméville, Maucourt, Moranville, Moulainville, Parfondrupt, Rouvres, St Jean les Buzy, Warcq.

Communes non représentées par tous leurs délégués : Boinville (un absent), Braquis (un absent), Buzy (un absent), Châtilion (un absent), Damloup (un absent), Eix (un absent), Gincrey (un absent), Grimaucourt (un absent), Gussainville (deux absents), Lanhères (deux absents), Mogeville (un absent), Morgemoulin (un absent), Etain (quatre absents).

20h00 : Intervention de l'Association Départementale Emploi Formation en Agriculture (ADEFA). Présentation de la structure et de ses missions (20 minutes).

20h20 : le Président ouvre la séance.

Le président propose d'adjoindre le dossier suivant en complément à l'ordre du jour :

- Etude hydraulique inondations Parfondrupt, baignade Etain Maîtrise d'œuvre programme d'entretien de l'Orne et de ses affluents – complément à la demande initiale.

A l'unanimité, le dossier est intégré à l'ordre du jour.

1 – DEVELOPPEMENT LOCAL

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

**a) Enveloppe territoriale Conseil Général de la Meuse : n° 2011-085
programmation de dossiers communaux et intercommunaux (2010)**

A l'unanimité de ses membres, ACCEPTE d'inscrire les dossiers présentés dans le cadre de la programmation de l'enveloppe territoriale 2010, **VALIDE** le programme définitif de dossiers communaux et intercommunaux présenté et **DONNE** tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces utiles relatives à cette affaire.

b) Enveloppe développement territoriale 2010 : programmation de façades privées n° 2011-086

A l'unanimité de ses membres, DECIDE de programmer les dossiers de façades privées présentés au titre l'enveloppe territoriale 2010, **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2011 et **DONNE** tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer les pièces utiles relatives aux décisions présentées.

c) Demande de subvention exceptionnelle pour la démolition des bâtiments de l'ancien Collège d'Etain n° 2011-087

A l'unanimité de ses membres, SOLLICITE un financement du Conseil Général de la Meuse au titre des enveloppes territoriales 2010 et 2011 pour les travaux de désamiantage et de démolition de l'ancien Collège d'Etain, **CHARGE** le Président de mobiliser l'enveloppe territoriale 2010 à hauteur d'un montant de 9 215 € et l'enveloppe territoriale 2011 à hauteur d'un montant de 10 785 €, soit pour un montant total de subvention de 20 000 € et **DONNE** tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et pour signer les pièces utiles relatives à cette opération.

d) Vente d'un terrain à Monsieur Jérôme Pisaroni n° 2011-088

A l'unanimité de ses membres, AUTORISE le découpage cadastral de la parcelle AK 234, **AUTORISE** le Président à céder à M. Jérôme Pisaroni, demeurant au 22 rue des Ecoles à Etain, la future parcelle aux conditions mentionnées et mettre à sa charge les frais afférents au découpage cadastral et **AUTORISE** le Président à rédiger et signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation de cette opération.

2– DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

a) ZAC du Château d'Eau : vente d'un terrain

n° 2011- 089

A la majorité moins 2 abstentions, DECIDE de vendre une parcelle de 1 ha 74 a 24 ca de la ZAC du Château d'Eau à Etain à l'enseigne Supermarchés MATCH pour un montant de 261 360 € ttc, **AUTORISE** le Président à faire réaliser les documents d'arpentage correspondants, **FIXE** le prix de vente à 15,00 € TTC le m², **VALIDE** les cahiers des charges correspondants à l'implantation de l'entreprise ci-dessus désignée et **DONNE** mandat au Président ou à un Vice-Président pour signer tout document relatif à cette affaire.

b) Plan Local de Redynamisation

n° 2011-090

A l'unanimité de ses membres, AUTORISE le Président à signer le contrat de site du bassin de Verdun, **DECIDE** d'inscrire les projets de développement et promotion de la ZAEC à Etain et la réhabilitation d'un bâtiment industriel dans la ZI des Casernes à Etain au contrat de site du bassin de Verdun, **VALIDE** les plans de financement correspondants à ces deux projets, **AUTORISE** le Président à solliciter les financements auprès de l'Etat (DETR), du GIP Objectif Meuse et au titre du contrat de site (fonds FRED), **AUTORISE** le Président à engager des négociations avec la mairie d'Etain pour l'acquisition du bâtiment et **DONNE** mandat au Président pour signer tout document relatif à cette affaire.

c) Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec l'EPFL- site SERVA – avenant 1

n° 2011-091

A l'unanimité de ses membres, AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de travaux avec l'E.P.F.L. du 19 avril 2011 qui précise les modalités de réalisation et de financement des travaux de démolition et de remise en état du site SERVA, **PRECISE** que la participation financière de la Communauté de Communes au titre de la maîtrise d'œuvre est inchangée et s'élève à 10 000 € TTC maximum, **PRECISE** que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal de la Communauté de Communes et **DONNE** tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces utiles relatives à cette affaire.

3 – DEVELOPPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

a) Création d'outils de développement des publics pour le musée de la poupée :

n° 2011-092

demande de subvention auprès du Conseil Régional de Lorraine et du programme Leader

A l'unanimité de ses membres, APPROUVE le plan de financement proposé, **PRECISE** que les crédits relatifs aux dépenses engagées feront l'objet d'une inscription au budget de l'exercice 2012, **CHARGE** le Président de déposer tout dossier de demande d'aide financière auprès du Conseil Régional de Lorraine et du programme Leader dans ce cadre et **DONNE** tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer toutes les pièces utiles relatives à ces investissements.

b) Promotion du circuit touristique autour de la poupée auprès des différents publics :

n° 2011-093

demande de subvention auprès du Conseil Régional de Lorraine et du programme Leader

A l'unanimité de ses membres, APPROUVE le plan de financement proposé, **PRECISE** que les crédits relatifs aux dépenses engagées sur 2012, 2013 et 2014 feront l'objet d'une inscription aux budgets des exercices concernés, **CHARGE** le Président de déposer tout dossier de demande d'aide financière auprès du Conseil Régional de Lorraine et du programme Leader et **DONNE** tous pouvoirs au Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer toutes les pièces utiles relatives à ces investissements.

c) Tarification ateliers scolaires en lien avec la visite guidée de l'usine et du musée Petitcollin

n° 2011-094

A l'unanimité de ses membres, APPROUVE les tarifs présentés, **AUTORISE** le Président à mettre en application ces tarifs à compter du 01 janvier 2012, **DONNE** tous pouvoirs au Président pour appliquer les tarifs conformément aux prestations ci-dessus mentionnées et **AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et signer toutes les pièces utiles relatives à l'application des décisions suscitées.

4– VOIRIE - ASSAINISSEMENT - HYDRAULIQUE

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,

a) Avenant au règlement SPANC

Décision reportée ultérieurement à la demande des délégués.

b) Création d'une régie de recettes

n° 2011-095

A l'unanimité de ses membres, **AUTORISE** le Président à créer une régie de recettes pour encaisser le produit du contrôle diagnostic dans le cadre de la vente de biens immobilier, à savoir : Virginie BORDEAU, régisseur principal et Cathy PRIOUX régisseur suppléant et **AUTORISE** le Président à nommer le régisseur et son suppléant.

c) Etude hydraulique inondations Parfondrupt, baignade Etain

n° 2011-104

Maîtrise d'œuvre programme d'entretien de l'Orne et de ses affluents

A l'unanimité de ses membres, **DONNE** tout pouvoir au Président pour solliciter le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, et du Département de la Meuse et **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

5 – ENVIRONNEMENT

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré,

a) Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés 2008 en commun entre

n° 2011-096

la Communauté de Communes du canton de Fresnes et la Communauté de Communes du Pays d'Etain**Avenant n° 2 au lot n° 1 et lot n° 2 –**

A l'unanimité de ses membres, **AUTORISE** la signature de l'avenant 2 aux lots 1 et 2 du marché de collecte des déchets ménagers, des emballages ménagers (hors verre) par le coordonnateur du groupement de commandes pour l'optimisation de la collecte aux conditions précitées, **AUTORISE** le président à signer l'avenant à la convention de groupement de commandes avec la communauté de communes du canton de Fresnes permettant la mise en œuvre de ces nouvelles modalités et **AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

b) Etude d'optimisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés

n° 2011-097

A l'unanimité de ses membres, **ACCEPTÉ** de porter le coût de l'enquête IFOP à 0.57 € par habitant, soit 4 055 € pour la Codecom du Pays d'Etain et **AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

6 – SCOLAIRE

a) Tarifs cantine 2012

n° 2011-098

A compter du 1^{er} janvier 2012 :

Le prix du repas passerait de 3.50 € à **3.70 €** pour l'ensemble des écoles primaires et maternelles du canton. Ce qui représente une augmentation de 5.71% par rapport à 2010. Le tarif de vente du repas par Innova étant de 3.48€ en maternelle et 3.58 € en primaire.

Le tarif d'un repas pris à la carte passerait de 3.92 € à **4.10 €**. Ce qui représente une augmentation de 4.60% par rapport à 2010.

Le prix du repas pour les « extérieurs » passerait de 5.38 € à **6.10 €**, coût réel appliqué par le Collège. Ce qui représente une augmentation de 13.38 % par rapport à 2010.

Le prix du repas confectionnés par INNOVA pour les adultes passerait de 3.69 € à **3.76 €** (coût réel) Ce qui représente une augmentation de 1.90 %

A l'unanimité de ses membres, **DECIDE** d'appliquer les nouveaux tarifs cantine comme présentés à compter du **1^{er} janvier 2012** et **DONNE** tous pouvoirs au Président pour signer toutes les pièces utiles relatives à cette affaire.

7 – ADMINISTRATION GENERALE

a) Partenariat RANDSTAT

n° 2011-099

A l'unanimité de ses membres, **AUTORISE** le Président à signer la convention correspondante avec Randstadt, et **DONNE** mandat au Président pour signer tout document relatif à cette affaire.

b) Modification du Tableau des emplois

n° 2011-100

A l'unanimité de ses membres, **ACCEPTÉ** les modifications proposées, **PRECISE** que les crédits seront prévus au Budget 2011 de la CODECOM et **DONNE** tous pouvoirs au le Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

c) **Ordre de mission permanent – Année 2012**

n° 2011-101

A l'unanimité de ses membres, l'assemblée ACCORDE un ordre de mission permanent à l'ensemble du personnel de la CODECOM pour les déplacements effectués dans le cadre de leurs fonctions à compter du 1^{er} janvier 2012, **DECIDE** de prendre en charge, pour l'ensemble des agents de la CODECOM, les frais kilométriques relatifs aux déplacements effectués dans le cadre de leurs fonctions hors lieu de résidence administrative uniquement, **DECIDE** de prendre en charge 1 déplacement sur 2 lorsqu'il s'agit d'une préparation « concours », sans limitation pour l'examen, **CALCULE** les frais kilométriques et charges annexes en fonction des barèmes publiés au Journal Officiel et **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

d) **Adhésion au service d'encaissement des titres par internet (TIPI)**

n°2011-102

A la majorité moins une abstention, DECIDE la mise en place du projet TIPI dans les conditions exposées, **AUTORISE** le président à signer la convention relative à ce projet et **DEDIDE** de prendre en charge les coûts de création, développement et d'adaptation du portail, ainsi que ceux du commissionnement lié à l'utilisation de la carte bancaire qui rémunère l'ensemble du dispositif bancaire.

e) **Décisions modificatives**

n° 2011-103

BUDGET ANNEXE – ZAE COMMUNAUTAIRE

BUDGET ANNEXE – ZACS

A l'unanimité de ses membres, ACCEPTE de procéder aux virements et ouvertures de crédits proposés et **AUTORISE** le Président à signer toutes les documents techniques, administratifs et financiers et toutes les pièces utiles afférentes à cette opération.

f) **Création d'un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet**

n° 2011-105

A l'unanimité de ses membres, ACCEPTE les modifications proposées, **PRECISE** que les crédits seront prévus au Budget de la CODECOM et **DONNE** tous pouvoirs au le Président pour entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

A Etain, le 26 décembre 2011

Le Président,

Jean PICART